

Titre de la séance : L'évolution du processus électoral

Animateurs/Panélistes :

M. Greg Essensa, directeur général des élections, Élections Ontario

M. Denis Royer, directeur, Service de la recherche, de la modernisation et de la coopération internationale, Directeur général des élections du Québec

M. Michael Winn, directeur des élections, comté de Travis, Texas

Date et heure : Lundi le 9 décembre 2013, 15h30

Rapporteur : Alexandre Duval

Résumé de la séance

Malgré les changements sociaux qui se sont produits et les découvertes technologiques qui ont vu le jour depuis le siècle dernier, un constat se dresse au sein de moults États du globe: le processus électoral est demeuré essentiellement le même. Pourtant, les administrateurs électoraux font face à des questionnements nouveaux et pour y répondre, il leur faudra innover. Au nombre des défis qui pointent à l'horizon figurent notamment l'importance grandissante du concept de transparence, la baisse de la participation électorale, la décroissance de l'intérêt envers le travail de scrutin et le rythme de vie effréné de la population active. Le processus électoral en souffre: sa santé future sera tributaire de sa capacité à s'adapter aux nouvelles réalités.

Le Québec ne fait pas bande à part: son propre système électoral est aujourd'hui affligé de certains maux contre lesquels il cherche à se prémunir. La perte de confiance des citoyens à l'égard de la classe politique et des institutions qui les gouvernent est l'un de ces maux: certains sondages et études démontrent que les Québécois ont une opinion plutôt négative de leurs leaders politiques et ne se retrouvent pas dans les choix politiques qui s'offrent à eux. Symptôme possible de cette crise de confiance: les Québécois participent aujourd'hui moins aux élections qu'auparavant. Or, ils continuent de croire que le processus électoral, en tant que tel, est bien administré. Les élections générales québécoises ont d'ailleurs tenté, au cours des dernières années, de réanimer les taux de participation dégingolants en allongeant la période de vote par anticipation, en déplaçant les urnes vers les électeurs moins mobiles et en mettant en place le vote hors Québec, tout comme le vote hors circonscription. D'autres défis se dressent néanmoins devant les administrateurs électoraux: le recrutement et la formation des employés de scrutin, tout comme la place d'Internet dans le processus électoral, continuent d'être des questions primordiales auxquelles devront répondre les administrateurs.

Les États-Unis, eux aussi, connaissent leur lot de défis. La modernisation des bureaux de scrutin demeure d'actualité, notamment suite à la saga des défauts des machines à voter qui ont malmené les élections de 2012. Le comté de Travis, au Texas, est un exemple probant de la recherche du meilleur moyen pour enregistrer le vote des citoyens. Après avoir essuyé quelques revers issus de tentatives précédentes de faire voter les citoyens électroniquement, le

comté de Travis a mobilisé divers acteurs pour développer son propre système, le Travis STAR Voting System, qui mélange l'électronique et le papier afin de maximiser la sécurité, la transparence, le contrôle interne et la fiabilité du processus électoral en renforçant les mécanismes de vérification des résultats.

Face à la nécessité d'innover devant les nouvelles réalités du 21^e siècle, les administrateurs électoraux doivent forcément être à la recherche de solutions, à l'instar des exemples fournis par le Québec et le comté de Travis. Toutefois, ils ont intérêt à rechercher un certain équilibre entre la nécessité d'adapter un processus qui a su traverser les époques et, notamment, les limites qui leur sont imposées par le législateur ou encore l'attrait des technologies dernier cri.